

OBJET

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

AXA WF ACT Eurozone Equity, un compartiment d'AXA World Funds, classe d'actions : F Capitalisation EUR (LU0545090143)

Émetteur : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT EUROPE SAS (« BNPP AM »), qui fait partie du groupe BNP Paribas S.A.

Site Internet : <https://www.axa-im.lu>

Numéro de téléphone : Appelez le +33.1.44.45.85.65 pour plus d'informations

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est responsable de la supervision de BNPP AM en lien avec le présent Document d'informations clés.

Ce Produit est agréé au Luxembourg conformément à la Directive OPCVM.

Date de production du DIC : 15/04/2026.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?**Type**

Le Produit est une classe d'actions du Compartiment « AXA World Funds - ACT Eurozone Equity » (le Compartiment) qui fait partie de la SICAV « AXA World Funds » (la « Société »).

Durée

Ce produit n'a pas de date d'échéance, bien qu'il ait été créé pour une durée de 99 ans et pourrait être liquidé dans les conditions indiquées dans les statuts de la société.

Objectifs**Objectif de gestion**

Le Compartiment vise à la fois à générer une croissance à long terme de votre investissement, en EUR, à partir d'un portefeuille géré activement d'actions cotées et de titres assimilés à des actions, et à atteindre un objectif d'investissement durable consistant à contribuer aux Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies en investissant dans des entreprises dont le modèle économique et/ou les pratiques opérationnelles sont alignés sur des objectifs définis par un ou plusieurs ODD.

Politique d'investissement

Le Compartiment est géré de manière active afin de saisir les opportunités sur le marché actions dans la zone euro, en investissant au moins 20 % de son actif net dans des actions de sociétés faisant partie de l'univers de l'indice de référence EURO STOXX Total Return Net (l'« Indice de Référence »). Dans le cadre du processus d'investissement, le Gestionnaire bénéficie d'un large pouvoir discrétionnaire sur la composition du portefeuille du Compartiment et peut prendre, sur la base de ses convictions d'investissement, d'importantes positions surpondérées et sous-pondérées sur les pays, les secteurs et les sociétés par rapport à la composition de l'Indice de Référence et/ou exposer le Compartiment à des sociétés, des pays ou des secteurs qui ne sont pas inclus dans l'Indice de Référence, bien que les composants de l'Indice de Référence soient généralement représentatifs du portefeuille du Compartiment. Ainsi, l'écart par rapport à l'Indice de référence est susceptible d'être important.

Le Compartiment investit :

- au moins 75 % de son actif net dans des titres et droits éligibles au PEA émis par des sociétés établies dans l'EEE et au moins 60 % de ces actifs sur les marchés de la zone euro

- jusqu'à 20 % de son actif net dans des instruments du marché monétaire, des fonds du marché monétaire et des dépôts bancaires

- jusqu'à 10 % de son actif net dans des actions émises par des entreprises situées en dehors de la zone euro, y compris des marchés émergents

Des produits dérivés pourront être utilisés aux fins de gestion efficace du portefeuille ou de couverture.

Le Compartiment cherche à investir dans des actions de sociétés cotées dans la zone euro qui soutiennent sur le long terme les Objectifs de développement durable des Nations Unies dans leurs dimensions sociales et environnementales. En premier lieu, le Compartiment est tenu d'appliquer à tout moment les politiques d'exclusion sectorielle et de normes ESG d'AXA IM, (<https://www.bnpparibas-am.com/en/what-we-do/sustainability-policies-reports/>), les exclusions relatives aux Indices de référence alignés sur l'Accord de Paris (PAB) tels que définis dans le Règlement délégué (UE) 2020/1818, ainsi qu'une approche sélective « Best-in-Universe » (type de sélection ESG consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier, indépendamment de leur secteur d'activité, et à accepter les biais sectoriels, sachant que les secteurs jugés globalement plus vertueux seront plus fortement représentés) qui consiste à réduire l'univers d'investissement en excluant des émetteurs sur la base d'exclusions liées à la durabilité et de leurs scores ESG, comme décrit à l'annexe SFDR du Compartiment. En second lieu, le Gestionnaire utilise une stratégie combinant une analyse macroéconomique, et une analyse spécifique des secteurs et des sociétés avec une analyse rigoureuse du modèle économique, de la qualité de l'équipe de direction, des perspectives de croissance et du profil risque/rendement des sociétés, en mettant l'accent sur leur capacité à offrir un potentiel de croissance supérieur, au vu des produits et services qu'elles fournissent pour répondre à tout un éventail de besoins sur le plan social et écologique. À titre d'exemple, les critères ESG peuvent être l'empreinte carbone pour l'aspect environnemental, la gestion des ressources humaines et l'égalité des sexes pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération pour la partie gouvernance.

Les données ESG utilisées reposent sur des méthodes s'appuyant en partie sur des données de tiers et, dans certains cas, développées en interne, sont subjectives et peuvent évoluer au fil du temps. L'absence d'harmonisation des définitions peut rendre les critères ESG hétérogènes. Ainsi, les différentes stratégies utilisant des critères ESG et le reporting ESG sont difficiles à comparer entre elles. Les stratégies intégrant des critères ESG et celles qui incluent des critères de développement durable peuvent employer des données qui semblent similaires, mais qui doivent être distinguées, car leur méthode de calcul est susceptible d'être différente. Les différentes méthodologies ESG d'AXA IM décrites dans ce document pourront évoluer à l'avenir pour prendre en compte l'éventuelle amélioration de la disponibilité et de la fiabilité des données, les éventuelles évolutions de la réglementation ou d'autres cadres ou initiatives externes, entre autres.

Le Fonds est un produit financier qui vise à atteindre un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Revenu

Dans le cas des classes d'actions de capitalisation (Cap), le dividende est réinvesti.

Horizon d'investissement

Le risque et le rendement du produit peuvent varier en fonction de la période de détention prévue. Nous recommandons de conserver ce produit pendant au moins 5 ans.

Traitement des demandes de souscription et de rachat

Les ordres de souscription, de conversion ou de rachat doivent être reçus par l'Agent de Registre et de Transfert tout Jour de Valorisation au plus tard à 15 h 00 (heure du Luxembourg). Ces ordres seront traités sur la base de la Valeur liquidative calculée ce même Jour de Valorisation. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité d'un délai de traitement supplémentaire dû à l'éventuelle participation d'intermédiaires tels que des Conseillers Financiers ou des distributeurs.

La Valeur liquidative de ce Compartiment est calculée quotidiennement.

Investisseurs particuliers visés

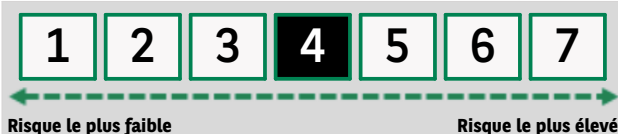
Le fonds s'adresse aux investisseurs particuliers qui n'ont ni l'expertise financière ni les connaissances spécifiques requises pour comprendre le fonds, mais qui acceptent le risque de perte totale du capital investi. Il convient aux clients qui souhaitent faire fructifier leur capital et intégrer la dimension ESG. L'horizon d'investissement recommandé est de 5 ans minimum.

Informations pratiques

- Dépositaire: State Street Bank International GmbH (Luxembourg Branch)
- Autres informations pratiques : Veuillez vous référer à la section « Autres informations pertinentes » ci-dessous.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

Le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la catégorie de risque 4 sur 7, ce qui correspond à une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du Produit se situent à un niveau moyen. La catégorie de risque associée à ce produit a été déterminée sur la base d'observations passées. Elle n'est pas garantie et peut évoluer à l'avenir.

Attention au risque de change. Vous recevrez des paiements dans une autre monnaie, de sorte que le rendement final que vous obtiendrez dépendra du taux de change entre les deux monnaies concernées. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

D'autres risques non pris en compte dans l'indicateur de risque synthétique peuvent être significatifs, tels que le risque de contrepartie et le risque lié aux instruments dérivés. Attention au risque de change. Vous recevrez des paiements dans une autre monnaie, de sorte que le rendement final que vous obtiendrez dépendra du taux de change entre les deux monnaies concernées. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus. Pour plus d'informations, veuillez consulter le prospectus.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend de la performance future du marché. L'évolution future des marchés est incertaine et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, modérés et favorables présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit sur les 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer de manière très différente à l'avenir.

Le scénario de stress montre ce que vous pourriez récupérer dans des circonstances de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans

Si vous sortez après 1 an

Si vous sortez après 5 ans

Exemple d'investissement : 10 000 EUR

Scénarios

Minimum	Il n'y a pas de rendement minimum garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement		
Stress	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	3 180,00 EUR	3 000,00 EUR
	Rendement moyen chaque année	-68,20%	-21,40%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 800,00 EUR	10 420,00 EUR
	Rendement moyen chaque année	-22,00%	0,83%
Modéré	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 500,00 EUR	13 950,00 EUR
	Rendement moyen chaque année	5,00%	6,88%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	13 920,00 EUR	17 190,00 EUR
	Rendement moyen chaque année	39,20%	11,44%

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre 2016 et 2021.

Le scénario modéré s'est produit pour un investissement entre 2019 et 2024.

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.

QUE SE PASSE-T-IL SI BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT EUROPE SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est constitué comme une entité distincte de BNPP AM. En cas de défaillance de BNPP AM, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUELS SONT LES COÛTS ?

La personne qui vous conseille ou vous vend ce produit peut vous facturer d'autres frais. Le cas échéant, cette personne vous fournira des informations sur ces frais et leur incidence sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit le cas échéant. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- la première année, vous récupérerez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Pour les autres périodes de détention, nous avons supposé que le produit se comporte comme indiqué dans le scénario modéré.
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Total des coûts	310,00 EUR	999,00 EUR
Impact annuel des coûts(*)	3,12%	1,64% chaque année

(*) Cela illustre la manière dont les coûts réduisent votre rendement chaque année durant la période de détention. Par exemple, il est précisé qu'en cas de sortie



de votre part à la période de détention recommandée, votre rendement annuel moyen devrait être 8,52% avant déduction des coûts et 6,88% après déduction des coûts.

Nous pouvons partager une partie des coûts avec la personne qui vous vend le produit pour couvrir les services qu'elle vous fournit. Elle vous en communiquera le montant.

Ces chiffres comprennent les frais de distribution maximum que la personne qui vous vend le produit peut facturer (75 EUR). Cette personne vous informera des frais de distribution réels.

Composition des coûts

Frais ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an	
Frais d'entrée	2,00 % du montant que vous payez au début de votre investissement. Cela inclut les frais de distribution de 2,00 % du montant investi. Il s'agit du montant maximum que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 200,00 EUR
Frais de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.	0,00 EUR
Frais récurrents prélevés annuellement		
Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	1,02 % de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les frais réels sur l'année passée.	100,00 EUR
Frais de transaction	0,10 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des frais encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel varie en fonction du volume que nous achetons et vendons.	10,00 EUR
Frais accessoires prélevés dans des conditions particulières		
Commissions de performance	Il n'y a pas de commission de performance pour ce produit.	0,00 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE CONSERVER LE PRODUIT ET PUIS-JE RETIRER MON ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans.

Ce Produit n'a pas de période de détention minimale requise. Les 5 ans ont été calculés pour être en phase avec le délai dont le Produit peut avoir besoin pour atteindre ses objectifs d'investissement.

Vous pouvez vendre votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée sans pénalité. La performance ou le risque de votre investissement peuvent être affectés négativement. La section « Quels sont les coûts ? » fournit des informations sur l'impact des frais au fil du temps. Veuillez vous référer à la section « En quoi consiste ce produit ? » pour connaître la procédure de rachat.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Les réclamations doivent être adressées au Responsable du traitement des réclamations avec les coordonnées du plaignant (nom, poste, coordonnées, numéros de compte concernés et tout autre document pertinent) à l'adresse suivante : AXA World Funds, 49, avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg ou à l'adresse compliancelux2@axa-im.com.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

- Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Produit, y compris le prospectus, le dernier rapport annuel, les rapports semestriels ultérieurs et la dernière Valeur nette d'inventaire auprès de l'Administrateur du Fonds : State Street Bank International GmbH (Luxembourg Branch) et depuis le site Internet <https://funds.axa-im.com/>. Ces documents sont disponibles gratuitement.
- Pour plus d'informations sur la performance du produit jusqu'à 10 ans et les calculs des scénarios de performance précédents, veuillez consulter le site : <https://funds.axa-im.com/>.
- Lorsque ce produit est utilisé dans le cadre d'un contrat en unités de compte, ou d'un contrat similaire, les informations complémentaires, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas inclus dans le présent document, ainsi que le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de faillite de la compagnie d'assurance, doivent être fournies dans le document d'informations clés du contrat émis par votre assureur, courtier ou autre intermédiaire d'assurance conformément à leur obligation légale.

Informations pour les investisseurs en Suisse :

Le représentant en Suisse est First Independent Fund Services AG, Feldeggstrasse 12, CH-8008 Zürich. L'agent payeur en Suisse est NPB Neue Privat Bank AG, Limmatquai 1, CH-8001 Zürich. Le prospectus, le Document d'informations clés (le « DIC »), les statuts ainsi que les rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse.

